

Mme, M. VEILLARDE Odile

Le 29/5/12

À : ALS

Cochez les propositions sur lesquelles vous vous engagez :

Pour une régulation dans les domaines sanitaire, économique et social

Exiger un moratoire sur la technologie LTE-4G dans l'attente d'études d'impact sanitaire, avant le lancement de nouvelles offres commerciales et avant le lancement public de la technologie (selon certains chercheurs les émissions 3G - qui a été lancée sans tenir compte des études alarmantes sur son impact sanitaire - seraient au moins dix fois plus nocives que les GSM à même puissance)

Proscrire tout déploiement de réseau hertzien Internet (WIFI, WIMAX, ...) et contribuer au développement des technologies filaires (NRA-ZO, extensions cuivres, fibre optique) sur tout le territoire (en milieu rural autant qu'en milieu urbain) de façon à protéger la santé publique et à garantir à tous le très haut débit (le réseau hertzien ne permet que le haut débit et outre son impact sanitaire pérennise de façon durable la fracture numérique ou l'internet à deux vitesses).

N'autoriser les accès internet publics exclusivement qu'en connexion filaire (USB, Ethernet etc...) seule technologie ne présentant aucun risque sanitaire.

Agir auprès des opérateurs pour que les modems soient fournis sans wifi. - chaque usager doit pouvoir passer sans charge

Stopper le déploiement des compteurs radio-relevés dits « intelligents », type Linky comme l'a fait la ville de Paris (*).

D'un point de vue sanitaire

Décréter le seuil de 0,6 Volts/mètres comme valeur limite d'exposition du public dès le début de votre législature.

Créer un réseau de zones blanches (lieux où toutes les connexions sont filaires et sans émissions de type téléphonie mobile) en milieu urbain et rural pour permettre aux personnes électro-hyper-sensibles (devenues intolérantes aux ondes électromagnétiques artificielles) une vie décente.

Reconnaître l'affection EHS/SICEM (Syndrome d'Intolérance aux Champs Electro-Magnétiques - voir les travaux scientifiques de l'ARTAC) avec accès au statut de personne handicapée et prise en compte par la Sécurité Sociale avec attribution d'un taux d'invalidité.

D'un point de vue social

Elaborer tout programme de déploiement des TIC (technologies de l'information et de la communication) en concertation préalable avec l'ensemble des acteurs dont les populations et les associations qui les représentent

Lancer des campagnes nationales de prévention sur l'utilisation du portable, avec les associations, ciblées sur les populations les plus sensibles : enfants (et donc parents), adolescents, femmes enceintes, etc.

Ces engagements s'appliquent au mandat auquel vous postulez, mais aussi à ceux que vous détenez déjà par l'expression des suffrages républicains, au sein des différentes assemblées ou collectivités territoriales. Votre réponse sera rendue publique.

En attendant votre réponse, nous nous tenons à votre disposition pour prolonger cet échange avec vous. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

A ALS, le 29 Mai 2012

Nathalie OUZOULIAS
Présidente Nationale Robin des Toits
Coordinatrice du Collectif Gard / Lozère

(*) Compteurs mouchards dit « intelligents » de type Linky : mini antenne GSM prévue dans chaque foyer, notamment par ERDF et collecte d'informations pouvant porter atteinte aux libertés individuelles.